



L'enfant et le relais

Annexe au règlement de fonctionnement

Les premières années de la vie d'un enfant conditionnent l'essentiel de sa vie future.

Le rôle du relais est complémentaire à celui de la famille et de l'assistante maternelle, la finalité de son projet éducatif et pédagogique est d'amener le tout petit à évoluer dans un collectif adapté à son jeune âge.

Le relais est un lieu de rencontre, qui représente, pour la plupart des enfants, leur premier pas dans la collectivité et les interactions entre pairs. L'enjeu est alors d'accompagner les différents groupes tout en respectant le rythme de chacun. Il s'agit d'adapter l'environnement et les propositions aux besoins individuels.

Durant les matinées d'animation, l'assistante maternelle accompagne l'enfant dans son activité (peinture, collage, pâte à sel.....). Elle le rassure, l'encourage dans ses gestes, ses progrès et valorise ses compétences. Le ton de sa voix et ses gestes sont doux et rassurants. L'assistante maternelle a une place prépondérante au sein du relais, elle participe aux ateliers d'éveil et si elle le souhaite, anime sa propre activité.

Durant ces temps forts d'animation que sont les temps collectifs, les adultes veillent à ce que l'environnement soit le plus calme possible afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de ce moment et de se concentrer.

L'œuvre de l'enfant est sienne, il n'y a aucune obligation de résultat. C'est une activité ludique. La « production » de l'enfant n'est pas une fin en soi, laisser une trace sur une feuille est déjà un résultat. L'enfant a en lui des potentiels qui ne demandent qu'à s'exprimer et à se développer.

L'animatrice et l'assistante maternelle doivent co-construire les conditions les plus favorables à un développement optimal dans lesquels l'enfant s'épanouit avec plaisir. L'observer les enfants avec attention et recul nous permet de nous adapter au mieux.

Chaque enfant est un individu à part entière avec son identité propre. L'enfant doit se sentir reconnu, écouté, apprécié, entouré et sera également stimulé dans les domaines qui lui plaisent.

Tester les limites ou avoir des comportements agressifs fait partie du développement harmonieux de l'enfant. Le professionnel l'accompagne dans cette phase avec patience, il reprend le tout petit avec bienveillance et fermeté, autant de fois que l'enfant en a besoin. Il n'y a pas de punition au relais.

Le relais est un lieu d'éveil et de construction de la personnalité dans un climat sécurisant. Les contacts de l'enfant dans ce contexte institutionnel favorisent son développement.